



SANTE MENTALE  
ET PSYCHOEDUCATION  
NICOLE HACCART FORMATIONS

## Renforcement de la lutte contre la maltraitance et promotion de la bienveillance dans l'accompagnement social

*Formation sur deux journées*

Ce programme de formation vise à sensibiliser et former les professionnels ainsi que les usagers impliqués dans l'accompagnement social sur l'importance de la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bienveillance. Il vise à renforcer les compétences et attitudes favorables à un environnement respectueux et sécurisant pour tous, où les droits et la dignité des usagers sont au cœur des pratiques professionnelles. Il est conçu pour être un levier essentiel dans la promotion de la bienveillance au sein des structures d'accompagnement social.

### Objectifs opérationnels

- *Comprendre les enjeux et différentes formes de maltraitance dans le secteur social*
- *Identifier les signes de maltraitance et les vulnérabilités spécifiques des usagers*
- *Connaître les cadres législatifs et réglementaires protégeant les personnes contre la maltraitance*
- *Développer des pratiques professionnelles bienveillantes et sécurisantes*
- *Favoriser une culture de la bienveillance chez les usagers, au sein des équipes et structures*
- *Savoir intervenir de manière appropriée en cas de suspicion ou de constat de maltraitance*

### Module 1 Introduction à la bientraitance et à la maltraitance

- Définitions, principes et enjeux
- Les droits fondamentaux des usagers
- Les différentes formes de maltraitance
- La bientraitance, plus que l'inverse de la maltraitance

### Module 2 Cadre légal et réglementaire

- Présentation des textes législatifs nationaux et internationaux
- Les obligations des professionnels et des structures d'accueil
- Droits et devoirs des usagers
- Les dispositifs de signalement et de protection des victimes

### Module 3 Identifier les signes de maltraitance

- Indicateurs de risque et signaux d'alerte
- Etudes de cas et mises en situation
- Spécificités liées aux caractéristiques de chacun

### Module 4 Promouvoir la bientraitance dans la pratique professionnelle

- Les fondamentaux de la relation d'aide : écoute active, empathie, respect de l'autonomie
- Techniques de communication bienveillante
- Gestion des conflits et des situations difficiles

### Module 5 Stratégies de prévention de la maltraitance

- Mise en place d'une culture de la bientraitance dans les structures
- Formation et supervision des équipes
- Auto-évaluation et amélioration continue

### Module 6 Intervention en cas de maltraitance

- Procédures à suivre en cas de suspicion ou de constatation de maltraitance
- Accompagnement et soutien des victimes
- Collaboration avec les autorités et les réseaux d'aide

## **Module 7 Rôle et place des usagers dans la promotion de la bientraitance**

- Empowerment et participation des usagers
- Méthodes pour impliquer les usagers dans les processus décisionnels et d'évaluation
- Création d'espaces d'expression et d'échange pour les usagers

## **Module 8 Ethique et déontologie dans l'accompagnement social**

- Réflexion sur les valeurs professionnelles et personnelles
- Dilemmes éthiques courants dans l'accompagnement social
- Développement d'une pratique réflexive

## **Module 9 Ateliers pratiques et études de cas**

- Mises en situation basées sur des cas concrets
- Analyse de pratiques et retours d'expérience
- Elaboration de plans d'action individuels et collectifs pour la mise en œuvre des connaissances acquises

## **Méthodes pédagogiques**

La formation alternera apports théoriques, études de cas, mises en situation, travail en groupe et échanges autour des vécus et des pratiques. Des supports pédagogiques variés (vidéos, articles, témoignages) seront utilisés pour enrichir la formation.

## **Evaluation**

Evaluation formative tout au long de la formation à travers des quizz et des exercices pratiques.

Evaluation sommative en fin de formation à travers une présentation de projet de groupe sur la mise en place d'une action de promotion de la bientraitance

## **Intégration des textes réglementaires et recommandations de bonnes pratiques**

La formation intégrera les recommandations de l'ANESM, les lois relatives à la protection des personnes vulnérables ainsi que les principes directeurs de l'ONU concernant les droits des personnes bénéficiant d'un accompagnement social.

## Modalités pratiques

**Public : tout public**

**Pré-requis : aucun**

**Durée de la formation : 14h**

**Nombre de participants : 6 à 14**

**Coût : sur devis contact [nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com](mailto:nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com)**

**Modalités et délai d'accès : sur demande par mail, une proposition de devis vous est adressée dans les deux semaines. Ce devis est valable sur l'année civile. Si ce devis est validé, une demande d'intervention comportant les coordonnées précises du site et la période souhaitée doit être adressée par mail à [nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com](mailto:nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com). Une réponse est apportée dans un délai de 15 jours, par téléphone s'il y a nécessité d'échanger en direct concernant les dates ou par mail. Nous contractualisons alors par la signature d'une convention et préparons l'adaptation des contenus et supports au plus près des besoins des participants en vous demandant de renseigner une fiche de préparation, que vous nous retournez par mail ainsi que la liste des participants au minimum 2 semaines avant le début de l'action. Les convocations aux participants leurs sont adressées directement par l'établissement organisant l'action, avec copie à notre organisme de formation.**

**Modalités d'organisation : sur les sites des établissements et services**

*Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter, nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées, conformément à notre charte !*

**Dernière mise à jour mars 2025**